Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 36 (1948)

Heft: 755

Artikel: Réception en l'honneur du Comité du Conseil international des femmes, à Zürich

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-266615

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Universitaire de
Genève

J. A.

27 juin 1948

19 JUIN 1948 — GENEVE

TRENTE-SIXIEME ANNÉE — N° 755

Le Mouvement Féministe

Compte de Chèques postaux I. 943

Paraît tous les quinze jours le samedi

FONDATRICE DU JOURNAL
Emilie GOURD
RÉDACTION
Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges
ADMINISTRATION ET ANNONCES
Mlle Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an	Fr. 6.—
» 6 mois	» 3.50
ETRANGER	» 8.—
Le numéro	» 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

Dans le monde moral, comme dans le monde matériel, conserver, c'est créer sans cesse.

E. RAMBERT.

UN MOIS INTERNATIONAL

Réception en l'honneur du Comité du Conseil international des Femmes, à Zürich

Les membres européens du Comité du C.I.F. se sont réunis à Zurich, où réside leur présidente, Mme Eder-Schwyzer.

Le 12 au soir, dans le cadre patricien de la propriété de Muralt, se déroulait une brillante réception en l'honneur des hôtes venus de l'étranger.

Celles-ci furent saluées par M. Lüchinger, président de la ville, et par Mme Autenrieth, remplaçant Mme Haemmerli-Schindler, présidente de la *Frauenzentrale zurichoise*.

Au cours de la soirée, on entendit *Mme Pichon-Landry* (France), sur ce sujet : « Depuis que la Française vote », *Mme Sigrid Stray* (Norvège), sur les lois sociales dans son pays, *Mrs L. D. Barney* (U.S.A.), sur les efforts éducatifs des Américaines en faveur des Nations Unies, *Mme A. C. Schippers* (Hollande) sur l'exposition actuelle : « La femme hollandaise de 1898 à 1948 », et *Lady Nunburnholm* sur le Congrès fédéraliste à La Haye, auquel elle venait d'assister.

On juge ainsi de l'intérêt de cette réunion mondaine, parfaitement réussie, qui permit aux invités de prendre contact dans une atmosphère sympathique et animée.

Il ressort du travail du comité, pendant ces deux journées, que le Conseil International des Femmes aurait besoin de forces nouvelles, d'adhérentes actives et nombreuses, pour faire face aux tâches que lui imposent les temps actuels.

(D'après le *Schweizer Frauenblatt*.)

Un Comité de Liaison des Organisations féminines internationales, pourquoi ?

Ce comité, formé en 1925, pour permettre aux organisations féminines de présenter leurs vœux et leurs objections auprès des délégués de la Société des Nations, lorsque le statut consultatif des organisations non-gouvernementales n'existait pas, est-il encore utile ?

Oui, car sur les quatorze associations qui le composent, il en est qui ne possèdent pas, individuellement, de statut consultatif, et qui doivent pouvoir être représentées par le comité de liaison qui, lui, en jouit.

D'autre part, si les femmes veulent faire triompher sur le plan international, les grands principes qu'elles défendent, il faut qu'elles présentent lors des séances du Conseil économique et social, ou de ses commissions, un front non pas uniforme, mais homogène. Chaque organisation travaille, en effet, un champ différent, elle fait des expériences différentes qu'elle peut communiquer aux autres et ces expériences permettent de définir la position qui sera le plus favorable à la cause de toutes. Ainsi seulement elles additionneront leurs forces au lieu de les disperser.

La discussion préalable des questions pendantes est donc nécessaire, l'entente entre les diverses déléguées qui auront, aux séances, non pas le droit de vote, mais le droit d'intervention est souhaitable. C'est là le rôle du Comité de liaison dont le siège est à Londres.

Le comité s'est réuni à Genève le 14 et le 18 mai, séances présidées l'une par Lady Nunburnholm et l'autre par Mrs Corbett-Ashby, secondées par l'active secrétaire, Mrs Peel, afin de créer dans notre ville, un comité parallèle qui puisse agir ici, lorsque les travaux des Nations Unies se déroulent dans notre pays.

Deux autres comités parallèles existent déjà, l'un aux Etats-Unis, qui suit les travaux de Lake-Success, l'autre à Paris qui suit les travaux de l'Unesco, car les grandes agences internationales rattachées à l'ONU, accomplissent un travail qui souvent nous intéresse directement.

Le 7 juin le Comité de liaison de Genève a été définitivement constitué et nous nous réjouissons de sa création dont le besoin se faisait sentir.

Conférence des Organisations Internationales non-gouvernementales

(Genève, 15-21 mai)

Pendant cinq jours, les délégués de 99 organisations ont siégé dans notre ville sous la présidence de M. Georges Thélin, de l'Union de Secours aux enfants, afin de chercher les meilleurs moyens de collaborer aux tâches de l'ONU.

Il apparaît clairement que le moyen le plus pratique d'établir le contact entre les organes des Nations Unies et les peuples du globe, c'est de s'entendre avec les grandes associations qui ont des membres actifs dans tous les pays du monde.

Documentation.

Comment documenter et informer les organisations non-gouvernementales, afin qu'elles soient à même de répandre à leur tour les informations des Nations Unies ? Tel était le premier problème qui se posait. Chacun sait que les bureaux de l'ONU sortent tous les jours des piles énormes de rapports et documents divers qu'il importe de trier selon les destinataires : travail gigantesque qui devrait être facilité par des feuilles de couleurs différentes, des symboles, des étoiles ou des raies très visibles, qui permettent de les classer au premier coup d'œil.

On condensera aussi les nouvelles dans le *Bulletin*, dans des « *lettres* » et dans un *rapport annuel*. Les organisations non-gouvernementales pourraient faire une œuvre utile en obtenant de leurs gouvernements respectifs les crédits nécessaires pour la traduction et la publication dans chaque pays, des informations des N.U. que le public aurait intérêt à connaître, et en répandant elle-même ces informations par tous les moyens dont elles disposent.

On n'oublie pas le pouvoir de la *Radio* et du *Film*. En dehors d'un centre radiophonique international qui diffuserait les buts et les principes des N.U., les radios nationales devraient prévoir, dans leur programme, des émissions qui développent chez les auditeurs un véritable esprit international. Les organisations non-gouvernementales et les amis des N.U. auraient là une action utile à entreprendre pour préparer et animer ce genre d'émissions.

Quand au *Film*, on devrait instituer un prix pour la meilleure bande susceptible de développer la compréhension internationale, et mettre à la disposition des organisations, des bandes documentaires sur le travail pratique qui s'accomplit grâce aux N.U.

* * *

On attache une grande importance à la création d'un esprit et d'une culture internationale parmi *la jeunesse*. Les organisations non-gouvernementales sont des mieux placées pour soutenir cet effort. On devrait offrir des bourses, pour permettre aux jeunes de s'instruire de la vie internationale, organiser des camps de vacances, des échanges de jeunes gens de diverses nations, il faudrait instituer une journée annuelle internationale dans le monde.

* * *

De ces débats, auxquels les femmes déléguées ont pris une part importante, présidant avec autorité et distinction de nombreuses commissions, il ressort que l'appui des organisations non-gouvernementales peut être de très grande valeur pour former l'opinion publique et pour lui permettre de se faire entendre à l'ONU.

Les relations établies vont se poursuivre grâce à un *comité intérimaire* de dix-huit membres, où notre *Comité de liaison* féminin est représenté, et dont les décisions seront exécutées par le secrétaire général des N.U.

Nous rendrons compte, dans un prochain article, des travaux de la conférence touchant, les droits civiques, économiques et sociaux.

A. W. G.

DOCTORATS „HONORIS CAUSA"

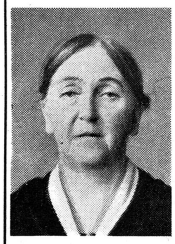

Université de Genève

Mlle Marie BUTTS

Cliché aimablement prêté par le „Journal de Genève"

Le 5 juin, lors du Dies académicus, *l'Université a décerné sa plus haute distinction à Miss Butts, pédagogue bien connue en Suisse. Nous ne nous attarderons pas sur des détails biographiques que la plupart de nos lectrices connaissent, rappelons seulement que Miss Butts est de nationalité anglaise, mais née à Thonon en 1871. Sa carrière s'est écoulée dans notre pays, à Lausanne d'abord, à l'Ecole Vinet ; après un intermède de deux ans à Rouen, à la tête d'un Foyer de jeunes filles, elle se fixa à Genève comme secrétaire générale du Bureau International d'Education (1926-1939).*

C'est cette œuvre de grande portée que notre université a voulu honorer ; on sait, en effet, qu'elle a tissé entre les pays du monde des liens si utiles et si solides qu'aucun ne s'est rompu pendant la guerre 1939-1945. Miss Butts en a été la cheville ouvrière sans pour cela renoncer à publier des ouvrages pour les enfants et des traductions de l'anglais « Dieu, l'invisible roi », « La flamme immortelle », « Un grand éducateur moderne » (Wells), etc., qui tous portent aux hommes un message de spiritualité fraternelle, idéal auquel Miss Butts a consacré ses dons et ses forces.

Nous sommes allé lui demander comment elle conseillait de développer l'éducation pour la paix.

— Il est impossible de traiter pareil sujet en quelques instants. Il faudrait un ouvrage complet ou un cours.

— Cependant, la question est à l'ordre du jour, tout récemment encore les organisations internationales, à l'ONU discutaient de propagande parmi la jeunesse, de radio, de films de camps, que sais-je ?

— Ces divers moyens, sans doute chargés de bonnes intentions, ont été employés depuis 25 ans sans empêcher la deuxième guerre mondiale. A mon avis, il faut agir plus profondément, sur l'âme du petit enfant déjà, en évitant pour lui la contagion de nos haines, de nos animosités, de nos préjugés. Plus tard, le jeune écolier doit être formé de telle sorte qu'il se développe en lui, une logique intérieure qui lui permette de résister à la propagande haineuse et intéressée dont il pourrait être l'objet. On arriverait peut-être ainsi à former une opinion publique qui résisterait victorieusement aux incitations à la guerre, une opinion qui comprendrait l'absurdité de tout conflit armé.

— Ne croyez-vous pas que chez les enfants surtout, la lutte les invite et colore en magiques couleurs tout ce qui a trait aux guerres.

— J'en suis sûre, mais on a eu le tort de présenter souvent la paix comme un état immobile, inerte, l'absence d'action. La réalité est bien différente. C'est par négligence et inertie qu'on aboutit à la plupart des guerres. Il faut au contraire lutter avec beaucoup plus d'énergie et de persévérance pour maintenir la paix. Pour vivre sans guerre, il faudra une victoire sans cesse gagnée par les forces et la volonté de ceux qui veulent la paix. Il y a là un but difficile, propre à satisfaire les jeunes esprits les plus entreprenants, les plus avides d'enthousiasme.

L'idéal éducatif de Miss Butts la porte tout naturellement à partager les soucis de notre cause féministe. Elle nous raconte encore que, pendant son séjour forcé en Angleterre, pendant et après la guerre, elle a pu participer à trois grandes consultations électorales, soit pour le Parlement, soit pour les conseils communaux. Elle espère ardemment que bientôt, les femmes suisses jouiront comme les autres, de leurs droits politiques.

A. W. G.

* * *

Mlle A. DESCŒUDRES

L'Université de Neuchâtel a décerné le titre de docteur honoris causa à *Mlle Descœudres*, pédagogue éminente dont sont connus partout les travaux sur l'éducation et l'adaptation des enfants arriérés.

Nos vives félicitations !

La rédaction.

Droits égaux et responsabilités égales

L'Alliance internationale des femmes pour les droits égaux et les responsabilités égales a tenu une session restreinte, à la fin de mai, à Rome, sous la présidence de Mme Hanna Rydh, archéologue suédoise. La Suisse y était représentée par Mme Vischer-Alioth, présidente, et Mlle A. Quinche, avocate à Lausanne, membre du comité de l'Association suisse pour le suffrage féminin. La réunion a été préparée par l'« Alleanza feminile italiana ». La session a discuté de l'organisation du prochain congrès international, en 1949, à Istamboul, qui sera consacré aux droits humains et aux besoins humains. Dans une séance en commun avec les associations féminines italiennes, a été étudié ce problème : « Comment les femmes peuvent-elles acquérir l'indépendance économique au foyer et en dehors du foyer ? ». Une soirée publique a été consacrée à des exposés sur la paix mondiale. Des sous-commissions ont étudié l'égalité de la morale, l'égalité des droits civiques et politiques, l'égalité économique et la paix.

Bien que l'Alliance internationale pour